

Parc national de Port Cros

Orientation 5.1 Soutenir une recherche appliquée et ciblée sur les relations homme-nature

A partir de la stratégie scientifique du parc national de Port-Cros 2013-2022, des besoins exprimés par les acteurs locaux et des partenaires de la recherche, onze programmes de recherche structurants ont été définis dans le cadre de la charte.

Ces programmes de recherche s'inscrivent dans un double objectif : d'une part, apporter une aide à la décision en matière de développement local durable et d'autre part, prolonger la contribution reconnue du parc national de Port-Cros à la recherche sur les milieux littoraux, insulaires et marins en Méditerranée en particulier dans le cadre de programmes nationaux et méditerranéens. Le renforcement et la mobilisation du réseau des acteurs de la recherche notamment avec les forces vives locales sur des champs pluridisciplinaires de recherche appliquée est un objectif essentiel pour porter et mettre en oeuvre efficacement les programmes de recherche identifiés. La mise en place d'un réseau de points logistiques et d'hébergement pour l'accueil des équipes scientifiques sur l'aire optimale d'adhésion, complémentaires de l'offre des îles, est également nécessaire à la mise en place de programmes de recherches sur le territoire du parc national de Port-Cros.

12 mesures partenariales	Rôle de l'établissement public	Contribution des communes adhérentes	Principaux autres partenaires
<p>5.1.1 Capitaliser les résultats des travaux menés sur la fréquentation des îles et mettre en oeuvre localement des programmes de recherche pilotes sur la capacité de charge.</p> <p>Après plus de dix années d'acquisition de données sur la fréquentation des îles via</p> <p>l'observatoire Bount'îles, le territoire du parc national souhaite poursuivre son investissement et son positionnement en tant que territoire pilote de l'espace littoral sur l'enjeu fondamental que constitue la maîtrise de la fréquentation.</p> <p>Il s'agit de :</p>	<ul style="list-style-type: none">• Définition et coordination	<ul style="list-style-type: none">• Mobilisation d'un réseau de scientifiques• Transmission des données et partage des résultats pour la mise en oeuvre locale	<ul style="list-style-type: none">• Universités, laboratoires de recherche• GIS Hommer• PNCal et autres AMP• Intercommunalités (contrats de baie)

Parc national de Port Cros

<p>- réaliser une synthèse exploitable des données de fréquentation, comme socle de la réflexion sur la capacité de charge ;</p> <p>- évaluer l'efficacité des actions de gestion liées à la maîtrise de la fréquentation mises en place par le PNPC;</p> <p>- identifier et mettre en oeuvre les axes de recherche utiles à la détermination et à l'évaluation de la capacité de charge.</p> <p>Les territoires supports sont prioritairement les coeurs de parc mais les travaux devront utilement aider à la décision sur l'ensemble du territoire du parc national.</p>			
[...]	[...]	[...]	[...]
<p>5.1.6 Caractériser les activités de pêche professionnelle et de loisirs (pratiques spatiales, prélèvements et incidences sur les populations et leurs dynamiques, etc.) en coeurs et en aire maritime adjacente.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise d'ouvrage • Études des dynamiques des populations d'intérêt halieutique • Diffusion des dispositifs d'acquisition des données géolocalisées • Participation aux études sur les stocks halieutiques et à la définition des rendements maximaux durable (RMD) 	<ul style="list-style-type: none"> • Communication sur les études et les résultats 	<ul style="list-style-type: none"> • Comités des Pêches, prud'homies, universités, laboratoires de recherche, IFREMER, DDTM, MedPAN, AAMP, PNCal, agence de l'eau RMC
[...]	[...]	[...]	[...]

Référence ID de l'article : #4507

Auteur : Salamatou SEYDOU

Dernière mise à jour : 2016-09-09 16:00